

Politique d'Engagement Handicap d'IFFEN

Objectif :

Notre organisme de formation s'engage à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap au sein de nos formations. Nous visons à créer un environnement inclusif, respectueux et adapté, permettant à chaque participant, quel que soit son handicap, de bénéficier pleinement de nos services de formation.

Principes directeurs :

1. Accessibilité :

- Nous nous engageons à rendre nos locaux et supports de formation accessibles aux personnes en situation de handicap, en conformité avec les normes en vigueur.
- Nous veillerons à ce que nos formations soient dispensées dans des lieux accessibles et adaptés aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap.

2. Communication et sensibilisation :

- Nous mettrons en place des actions de sensibilisation auprès de nos équipes et des participants, afin de promouvoir une culture inclusive et de lever les stigmates associés au handicap.
- Nous communiquerons de manière transparente sur notre engagement en faveur de l'inclusion, en informant nos partenaires et clients sur nos initiatives en matière d'accessibilité.

3. Adaptation des formations :

- Nous nous engageons à adapter nos formations en fonction des besoins spécifiques des participants en situation de handicap, en concertation avec eux et en respectant leur dignité.
- Nous mettrons en place des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour assurer la réussite de chaque participant, en offrant des solutions adaptées à leurs besoins.

4. Recrutement et formation des intervenants :

- Nous favoriserons le recrutement de formateurs sensibilisés aux questions du handicap, et veillerons à les former régulièrement sur les enjeux de l'accessibilité et de l'inclusion.
- Nous encouragerons la diversité au sein de nos équipes et valoriserons les compétences liées à la prise en charge des participants en situation de handicap.

5. Évaluation continue :

- Nous mettrons en place des mécanismes d'évaluation continue de notre politique d'engagement handicap, en recueillant les retours des participants en situation de handicap et en ajustant nos pratiques en conséquence.
- Nous nous engageons à maintenir un dialogue ouvert avec les parties prenantes concernées pour améliorer constamment notre approche inclusive.

En adoptant cette politique d'engagement handicap, notre organisme de formation démontre son engagement envers l'inclusion et affirme sa volonté de contribuer à la construction d'une société plus équitable et accessible pour tous.

Rédigé par	Validé par	Date de MAJ	Version
Responsable qualité	Direction Générale	07/11/2024	V1